

Compression des dépenses de l'État

que de part et d'autre les députés de la Chambre puissent se livrer bataille. Après tout, c'est pour cela que nous sommes ici. Et lorsque ces moments d'exaspération surviennent, et cela arrive assez souvent, nous devons y faire face du mieux que nous pouvons et nous assurer que nous restons ouverts à la communication, afin de nous libérer de ces mouvements d'impatience et les manifester pour que, finalement, nous puissions ensuite mener à bien les travaux que nos électeurs nous ont confiés.

Comme j'ai essayé de le dire plus tôt, la présidence comprend toujours facilement que des décisions soient mises en doute et qu'en plus, dans la chaleur du moment, elles puissent être mises en cause dans un langage pour le moins pas très mesuré. Toutefois, malheureusement, les choses sont allées un peu loin cet après-midi. Elles ont maintenant été plus que

rectifiées, et je ne puis qu'espérer que l'intervention du député servira à me rappeler à moi et à tous les autres députés que nous devons être constamment sur nos gardes pour que, quand ces frustrations surgissent du fait de certaines de nos activités à la Chambre, nous nous assurons entre nous de garder la ligne de communication ouverte de façon à pouvoir essayer d'éviter que persiste un problème qui frustre les députés qui, après tout, essaient de faire de leur mieux pour bien servir les commettants qui les envoient ici.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. En remerciant le député d'Egmont de ses observations généreuses, je vois maintenant qu'il est 6 heures. La Chambre s'ajourne donc à 2 heures, demain après-midi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)